

Fil Santé # 7

La fabrique des politiques de santé

DÉCEMBRE 2018

Une épidémiologie au service des populations

Les polémiques autour de l'origine de l'excès de cas d'enfants nés "sans bras" constaté dans certains territoires ont mis en lumière l'existence des registres de morbidité, organismes inconnus de la plupart de nos concitoyens, qui contribuent... [LIRE LA SUITE](#)

Un programme qualité efficacité (PQE), sans signature

Dans le cadre de l'examen du projet de Loi de financement de la sécurité sociale (LFSS), le Parlement vote chaque année l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) qui détermine l'essentiel des ressources allouées au système de soins et de santé. Parmi les annexes, figure le **Programme de qualité et d'efficacité** (PQE) maladie qui rapproche les objectifs et les résultats des politiques... [LIRE LA SUITE](#)

Je coordonne, tu coordonnes, ils coordonnent, nous nous coordonnons

La coordination des soins, et plus largement de la prise en charge de la santé des personnes, repose en France sur une multitude de dispositifs et de structures concurrents les uns par rapport aux autres, comme nous l'expliquons dans le précédent numéro de Fil Santé #. Le Dr **Gérard Mick**, président de l'Union Nationale des Réseaux de Santé (UNR.Santé), et **Richard-Pierre Williamson**, président de l'Association Nationale des CLIC (ANC-CLIC) ont bien voulu répondre à nos questions ... [LIRE LA SUITE](#)



LA FABRIQUE DES POLITIQUES DE SANTE

Dans chaque numéro, Fil Santé # rassemble des informations sur la fabrique des politiques de santé : données scientifiques qui contribuent à orienter l'action publique, annonces politiques, programmes et plans de santé...

Accès aux soins

Accès territorial

Dans le cadre du plan pour renforcer l'accès territorial aux soins, Agnès Buzyn a nommé en octobre 2017 trois délégués à l'accès aux soins : Elisabeth Doineau, sénatrice de la Mayenne, Thomas Mesnier, député de Charente et Sophie Augros, médecin généraliste. Ces trois délégués ont remis leur [rapport](#) en octobre dernier.

Un interprète lors des consultations médicales en libéral

L'union régionale des médecins libéraux des Pays de la Loire (URML) met à disposition des médecins libéraux de la région, avec le soutien de l'Agence régionale de santé, un [service d'interprétariat](#) à destination des patients non francophones. 190 médecins généralistes ont adhéré au dispositif depuis le début de l'année 2018, et 653 consultations ont pu bénéficier de l'aide d'un interprète. Cette aide à la communication s'effectue soit par téléphone, soit au cabinet (dans les agglomérations de Nantes et Angers) avec la coopération d'interprètes agréés.



Planche extraite de l'histoire de "Sophie, infirmière en rééducation chirurgicale", réalisée par Thierry Bedouet. Histoire elle-même tirée du collectif "Hôpital Public" édité par Vide Cocagne.

Des effectifs en berne dans les hôpitaux publics

Selon les chiffres publiés dans le Programme qualité efficacité (PQE) les effectifs salariés (personnes physiques) de sages-femmes et de personnel non médical des établissements publics de santé sont pratiquement stables depuis 2013, malgré une augmentation de la masse salariale. En revanche, dans le secteur privé, les effectifs progressent.

Littératie*

Des vidéos pour comprendre les maladies

De nombreux sites internet, dont certains très fréquentés, délivrent de l'information sur les maladies. A signaler un nouveau venu dans ce paysage. Le Dr Corentin Lacroix, médecin généraliste à Nantes, a créé sa propre chaîne sur Youtube, [whydoc](#), sur laquelle sont disponibles gracieusement un certain nombre de vidéos de vulgarisation relatives à la Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), aux Maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI), ou à l'hypertension... Cette initiative a été distinguée par deux prix nationaux.

**Ce terme désigne la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé.*

MA SANTE 2022 (suite)

Mme Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, a réuni le 19 novembre dernier le premier [comité de suivi](#) du plan MA SANTE 2022 qui se réunira dorénavant, deux fois par an. Un projet de loi dédié à cette stratégie sera déposé au parlement début 2019.

Selon les annonces gouvernementales, 10 chantiers prioritaires ont été retenus :

- Structuration territoriale du réseau de proximité
- Adaptation des formations aux enjeux du système de santé
- Gradation des soins et groupement hospitalier de territoire
- Renforcement du management hospitalier et de la reconnaissance de l'engagement professionnel
- Régulation et soins non programmés
- Diversification des modes d'exercice et des parcours professionnels
- Qualité et pertinence
- Numérique
- Financement et tarification

L'ouverture de négociations conventionnelles pour créer les fonctions d'assistant médical et soutenir la structuration des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) a commencé. Par ailleurs, la mise en place de forfaits pour la prise en charge hospitalière du diabète et de l'insuffisance rénale chronique ont été inscrits dans le projet de loi de

financement de la sécurité sociale (PLFSS). Enfin, le budget alloué à l'amélioration de la qualité dans les établissements de santé a été sensiblement renforcé.

Nutrition



Nutri-Score marque des points

Selon le magazine des industriels de l'agroalimentaire « [Process alimentaire](#) », l'**Espagne** est devenu le troisième pays à soutenir l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score, après la France et la Belgique. Cette initiative vient renforcer la stratégie « Nutrition, Activité Physique et Prévention de l'Obésité » du gouvernement espagnol.

On apprend également dans ce magazine qu'un poids lourds de l'industrie charcutière, Fleury Michon, a décidé de mettre fin à son adhésion à la **Fédération des industries charcutières, traiteurs et transformatrices** (FICT), suite aux positions hostiles de la Fict au sujet du Nutri-Score, que Fleury Michon soutient depuis l'origine.

L'Evolved Nutrition Label (ENL) est un système d'étiquetage alimentaire, concurrent du Nutri-Score, lancé en mars 2017 par Nestlé, Coca-Cola, PepsiCo, Mondelez, Unilever et Mars (surnommés les « Big 6 »). L'ENL reposait sur un code basé sur les teneurs en gras, en sucre et en sel non par 100 g, règle établie par le Nutri-Score, mais par « portion », chaque industriel définissant lui-même ce qu'il considérait comme la bonne portion à consommer. Nestlé a annoncé, le mardi 20 novembre, l'abandon de l'ENL.

Mille-feuilles

La rédaction vous propose, dans chaque numéro de Fil Santé #, une présentation des rapports, ouvrages, et autres documents édités qui contribuent à une meilleure compréhension des politiques de santé.

Les médecins généralistes face au défi de la précarité

L'ouvrage de Caroline De Pauw, paru en septembre 2017 aux éditions de l'EHESP, rend compte du travail original d'une sociologue qui a eu le rare privilège d'ouvrir la boîte noire de la consultation médicale, ce fameux colloque pas si singulier... [LIRE LA SUITE](#)

Tout savoir sur la consommation d'antibiotiques

À l'occasion de la Journée européenne du 18 novembre 2018 et de la semaine mondiale d'alerte sur le bon usage des antibiotiques, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) publie, en collaboration avec Santé publique France, l'Anses, l'Assurance maladie et l'équipe Inserm U1092, la 3ème édition de la synthèse sur la consommation d'antibiotiques et l'antibiorésistance en France.

La France est l'un des pays les plus prescripteurs d'antibiotiques en Europe : trois fois plus par habitant qu'aux Pays-Bas et deux fois plus qu'en Allemagne, par exemple. Le constat n'est pas nouveau : cette surexposition aux antibiotiques accroît le risque de développement des résistances bactériennes ce qui a justifié le lancement d'une feuille de route

gouvernementale visant à maîtriser l'antibiorésistance. La prescription en ville ne cesse d'augmenter. Entre 2011 et 2016, la consommation d'antibiotiques en ville a augmenté de 5,6 %. Le dernier "plan antibiotiques" (2011-2016) prévoyait une diminution de 25 % de la prescription en 6 ans ! Les derniers chiffres publiés semblent marquer une inversion de tendance.

Cannabis et santé

Quelle politique ?

En France, la légalisation des usages récréatifs du cannabis ne semble pas d'actualité. En revanche, au Canada, le gouvernement fédéral s'est engagé dans cette voie, après l'Uruguay et plusieurs États américains. Ces évolutions internationales récentes interrogent la politique de santé publique de notre pays en matière d'addiction. Quels sont les bénéfices attendus sur un plan sanitaire et social, les risques identifiés et les résultats concrets des réformes mises en place dans ces différents pays ? Quelles leçons en tirer en France, un des pays européens où l'usage de cannabis est le plus élevé, malgré une législation particulièrement répressive ?

On en parle ensemble lors du prochain [Café Santé #](#), **le 15 janvier prochain**, qui sera animé par Renaud Colson, maître de conférences à l'université de Nantes, et chercheur en résidence à l'université de Montréal, et Patrick Berry, sociologue, consultant en promotion de la santé.

FIL SANTE

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Pr Jean-Paul Canevet, Dr Daniel Coutant, François Tuffreau, Anne Le Pennec. Fil Santé # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit à Fil Santé #.
S'inscrire.

Désinscription

Envoyé par

 sendinblue

© 2018 La santé à voix haute